

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



Hebdomadaire indépendant d'informations générales N°215 du lundi 14 mars 2022 - Prix: 3 000 GNF - Zone CFA: 500

Bah Oury à propos de la transition
« Rien n'est encore tard pour remettre les pendules à l'heure... » P.4



Administration du Territoire
Le président de la transition nomme les 33 préfets du pays P.2



Dr Makalé Traoré, porte-parole de la CPP
« Notre volonté, c'est que cette transition soit réussie... » P.5



Malick Sankhon du RPG et ex-DG de la CNSS
« La priorité, c'est le retour à l'ordre constitutionnel... » P.5

Grâce accordée à 31 femmes
Les conseils avisés de Me Mohamed Traoré P.5

RPG Arc-en-ciel P.7
La succession d'Alpha Condé n'est pas un long fleuve tranquille

Interview Reprise des manifestations P.3

« Il faut quand même une période de repos » (Ben Youssouf Keita)



Edito à vue d'Aigle

La crainte d'une hausse du prix du carburant !

La guerre déclenchée en Ukraine par la Russie fait rage, au grand dam des pacifistes qui ont en mémoire les affres des deux guerres mondiales, avec leur lot de morts et de destructions. Le pays de Vladimir Poutine a aussitôt fait l'objet de lourdes sanctions prises par le bloc occidental (les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Union européenne)...P.2

Edito à vue d'Aigle



La crainte d'une hausse du prix du carburant !

La guerre déclenchée en Ukraine par la Russie fait rage, au grand dam des pacifistes qui ont en mémoire les affres des deux guerres mondiales, avec leur lot de morts et de destructions. Le pays de Vladimir Poutine a aussitôt fait l'objet de lourdes sanctions prises par le bloc occidental (les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Union européenne).

Comme il fallait s'y attendre, les conséquences de cette guerre absurde commencent à se faire ressentir durement. En plus d'être grand pays exportateur de pétrole, la Russie est un pays qui approvisionne le marché mondial en blé, une céréale qui entre dans la fabrication du pain. Nombreux sont les Guinéens qui font part de leurs vives inquiétudes par rapport à cette situation de guerre en Ukraine qui risque de perturber sérieusement les circuits d'exportation et d'importation des matières premières et des produits stratégiques comme le pétrole, le gaz, le riz ou le blé. Il n'est secret pour personne que la Guinée n'est pas pour le moment un pays producteur de pétrole et de denrées de grande consommation. C'est un pays qui vit littéralement de produits importés (carburant, riz, blé, etc.)

A cause de la crise mondiale née de cette guerre, le prix du baril monte en flèche sur le marché international, tout comme celui du prix du blé. Ce qui fait dire à beaucoup d'observateurs avertis, qu'à l'allure où vont les choses, les autorités guinéennes se verront dans l'obligation de revoir à la hausse les prix des produits

pétroliers à la pompe. À l'impossible nul n'est tenu, dit-on souvent. Il est à craindre également que le prix du pain (aliment prisé des Guinéens) connaisse une légère augmentation. Comment un gouvernement, aussi volontariste ou populiste soit-il, peut-il maintenir intacts les prix à la pompe si les prix du baril à l'international flambent durablement. Vivement donc la fin de la guerre en Ukraine pour que les choses reviennent à la normale. Le monde ne peut pas se payer le luxe d'une guerre entre puissances nucléaires.

Pour rappel, au lendemain de sa prise du pouvoir, le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, a cru devoir prendre la décision de baisser les prix des produits pétroliers à la pompe, pour soulager la population. Une décision que ses détracteurs ont qualifiée de populiste. Mais vu la situation internationale, son gouvernement va-t-il procéder au réajustement des prix à la pompe ? La crainte d'une augmentation s'empare bel et bien des Guinéens qui n'ont d'autre choix que de croiser les doigts et attendre.

Kéfina Diakité

Administration du Territoire

Le président de la transition nomme les 33 préfets du pays

Le vendredi 11 mars 2022, le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, dans un décret lu à la télévision nationale, a nommé les 33 préfets du pays. Ce sont :



1- Préfet de Coyah : Colonel Yaya Kalissa, matricule 16533G, précédemment préfet de Fria;

2- Préfet de Dubréka : Aboubacar Sidiki Traoré, matricule 17777G, précédemment Commandant de la compagnie de gendarmerie de Coyah;

3- Préfet de Kindia : Colonel Abdel Kader Mangué Camara, matricule 18268G, confirmé;

4- Préfet de Forécariah : Colonel Mohamed 5 Camara, matricule 16662G, confirmé;

5- Préfet de Télémélé : Colonel Mamadou Lamarana Diallo, matricule 19943G, confirmé;

6- Préfet de Boké : Colonel Sény Sylvert Camara, matricule 2449G, précédemment préfet de Labé;

7- Préfet de Boffa : Colonel Mamadou Ciré Bah, matricule 17522G, confirmé;

8- Préfet de Fria : Colonel Alpha Oumar Cissé, matricule 20038G, précédemment préfet de Coyah;

9- Préfet de Gaoual : Colonel Augustin Fancinadouno, matricule 17835G, confirmé;

10- Préfet de Koundara : Lieutenant-colonel Abdourahmane Keita, matricule 21227G, confirmé;

11- Préfet de Mamou : Colonel

Mamadi Diallo, matricule 17805G, confirmé;

12- Préfet de Dalaba : Lieutenant-colonel : Fodé Abdoulaye Cissé, matricule 21052G, précédemment préfet de Pita;

13- Préfet de Pita : Colonel Mohamed Bangoura, matricule 16537G, précédemment préfet de Dalaba;

14- Préfet de Labé : Colonel Etienne Tounkara, matricule 17838G, précédemment préfet de Kankan;

15- Préfet de Tougué : Lieutenant-colonel Mohamed Lamine Camara, matricule 17921G, précédemment préfet de Koubia;

16- Préfet de Koubia : Colonel Jean Louis Kgomou, matricule 19776G, précédemment préfet de Faranah;

17- Préfet de Lélouma : Commandant Bassia Leno, matricule 18943G, confirmé;

18- Préfet de Mali : Colonel Manson Sangala Camara, matricule 14671G, confirmé;

19- Préfet de Faranah : Colonel Sékou Keita, matricule 18035G, précédemment préfet de N'zérékoré;

20- Préfet de Dabola : Colonel Mohamed Niang, matricule 16988G, confirmé;

21- Préfet de Dinguiraye : Colonel Karamoko Boké Camara, matricule 18059G, précédemment préfet de Yomou;

22- Préfet de Kissidougou : Colonel N'Famara Oularé, matricule 18108G, précédemment préfet de Siguiré;

23- Préfet de Kankan : Colonel Sékou Sacko, matricule 15606G, précédemment préfet de Dubréka;

24- Préfet de Kouroussa : Colonel Aboubacar Doumbouya, matricule 15511G, confirmé;

25- Préfet de Mandiana : Colonel Fodé Soumah, matricule 14452G, confirmé;

26- Préfet de Siguiré : Colonel Ibrahima Douramoudou Keita, matricule 18342G, précédemment préfet de Beyla;

27- Préfet de Kérouané : Lieutenant colonel Cheick Mohamed Keita, matricule 19554G, précédemment commandant de compagnie de Kassa;

28- Préfet de N'zérékoré : Colonel Alsény Camara, matricule 16570G, précédemment préfet de Macenta;

29- Préfet de Guéckédou : Colonel Moussa Condé, matricule 13838, confirmé;

30- Préfet de Macenta : Colonel Ousmane Diallo, matricule 21418G, précédemment préfet de Lola;

31- Préfet de Beyla : Colonel Ibrahima Soulé Camara, matricule 18136G, précédemment préfet de Tougué;

32- Préfet de Lola : Colonel Sissi Maomou, matricule 17512G, précédemment préfet de Kissidougou;

33- Préfet de Yomou : Colonel Cécé Richard Haba, matricule 17922G, précédemment préfet de Kérouané.

Kéfina Diakité

Interview Reprise des manifestations

« Il faut quand même une période de repos » (Ben Youssouf Keita)

La junte au pouvoir depuis six mois sans avoir donné la durée de la transition est sous le feu de critiques. Plus d'une cinquantaine de partis politiques ont interpellé le colonel Mamadi Doumbouya sur la suite de cette transition. Pour l'ancien député Ben Youssouf Keita, il n'est pas question de reprendre les manifestations à l'heure actuelle. Mais, il souhaite tout de même que le CNRD accepte de dialoguer avec les politiques. Dans une interview exclusive accordée à l'Aigle infos le vendredi 11 mars 2022, le nouveau président de l'Alliance pour le changement et le progrès (ACP) est revenu sur son départ de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG). Lisez....

L'Aigleinfos : Après six mois de transition, le CNRD n'a toujours pas dévoilé la durée de cette transition. Quelle lecture en faites-vous ?

Dr Ben Youssouf Keita : Il ne faut pas aller vite en besogne. Il faut regarder d'abord d'où nous venons, ce que nous avons traversé. Il faut tirer les leçons de l'histoire. Nous sommes à la troisième transition. Vous avez vu la première transition avec le Général Lansana Conté qui est allée plus de dix ans. La deuxième avec le capitaine Moussa Dadis Camara et son binôme Sékouba Konaté qui a été une transition courte et violente que nous ne souhaitons plus revoir. Aujourd'hui, nous sommes à la troisième transition. Nous voulons que cela soit la dernière dans l'histoire de la Guinée. C'est pour cette raison, il faut aller doucement. Il ne faut pas confondre vitesse et précipitation. Il vous souviendra qu'avant le 5 septembre, 2020-2021 a été une année de confrontations entre deux groupes, la mouvance présidentielle et l'opposition. Des manifestations ont été émaillées de pertes en vies humaines, de destruction des biens et surtout des personnes sont restées handicapées à vie. Moi, j'ai un souvenir de cela parce que j'ai eu la descente musclée de la DCPJ avec six pickups et des hommes encagoulés où j'ai été envoyé pour être entendu 8 h de temps. Je suis très mal en l'aise. Mais c'était la bonne cause. Parce que purement et simplement, je voulais éviter au Pr Alpha Condé que je considère comme mon oncle, ce qui lui est arrivé le 5 septembre. Donc, avant le jour du coup d'État, il y a beaucoup de cas de tentatives par les voies légales de maintenir la démocratie, d'éviter le tripatouillage de la constitution, le troisième mandat. Alors dans cette situation où tout le monde a pratiquement baissé les bras parce que non seulement il y a eu les élections présidentielles, les législatives et la constitution a passé. Dans la tête de tout un chacun, je me disais que j'ai échoué. Alors j'attends maintenant de voir ce que l'avenir nous réservera. Et dans ma tête, j'étais préparé jusqu'en 2026. Si entre-temps, le 5 septembre, des patriotes ont pris la décision de nous donner ce que nous voulions, c'est-à-dire



mettre fin au troisième mandat, et nous savons dans quelles conditions. Ce n'est pas de manière pacifique qu'ils l'ont obtenu. Ça a été violent. Ça a été violent. Si le 5 septembre, ils ont commencé par libérer tous les prisonniers politiques qui sont très connus, et ils ont libéré tout le monde. C'est un premier pas. Il y a un deuxième pas : des leaders politiques qui étaient empêchés de sortir parce que leur passeport a été bloqué, et leurs sièges avaient été fermés, tous ont recouvré la liberté. Et il y a eu le recueillement sur la tombe de nos jeunes martyrs à Bambeto qui se sont battus avec nous. Il y a aussi dans le cadre de l'histoire nationale le recueillement sur la tombe des différents présidents décédés qui ont servi la Guinée, chacun en sa manière, Ahmed Sékou Touré et Lansana Conté (paix à leurs âmes). Le premier nous a donné l'indépendance et le second nous a donné la liberté d'expression, le multipartisme. Il

(Col Doumbouya) est allé se recueillir sur la tombe de ces gens là et ses compagnons d'armes, feu Kaman Diaby et les autres à Kindia etc... Il (Col Doumbouya) a fait des gestes envers les familles du Camp Boiro. Aujourd'hui, nous voyons comment on est en train de moraliser la vie économique. Parce que tout repose sur l'économie. Le paysage n'a pas besoin de politique. Il a besoin que sa vie économique soit assainie et que ça soit plus facile pour lui de vivre et de sa famille. Moi, je me dis donc pour le moment la transition suit le bon chemin. Il y a des couacs, mais pour le moment, ils ont posé des actes forts. Il faut les soutenir, les conseiller, rectifier certaines déviations qu'il peut y avoir. Mais en général, la ligne est bonne.

L'Aigleinfos : Plus d'une cinquantaine de partis politiques ont fait une déclaration interpellant le CNRD sur la durée de la

transition, la nécessité d'un dialogue inclusif. Ce n'est pas le cas, ils menacent de se faire entendre à travers la rue. Est-ce que vous partagez cet avis ?

Dr Ben Youssouf Keita : Je ne suis pas pour le principe aujourd'hui de manifestations de rues. Il faut quand même une période de repos. Je vous dis le 5 septembre, cela fait six mois, il y a des Guinéens qui sont morts au palais Sékhoutouréya. Certains, en défendant ceux pour lesquels ils ont été mis là pour défendre le Pr Alpha Condé, sont morts. Et d'autres qui sont venus, pour changer l'ordre ou pour changer le cours de l'histoire ont perdu aussi la vie. Et ce sont tous des Guinéens qui sont morts aujourd'hui. Ceux qui sont enterrés à Bambeto sont aussi morts pour ça. Il y a en a qui sont enterrés dans les fosses communes à N'zerekoré. Et ce sont tous des Guinéens qui sont morts aujourd'hui. Tout ça, c'est raison politique. Ces manifestations-là, pour le moment, il faut les éviter. Cependant, il faut que pour le CNRD accepte de dialoguer. Il faut qu'il y ait un cadre de dialogue. J'insiste pour que le CNRD ouvre la porte du dialogue. Parce que sans dialogue, on est à la porte ouverte pour la méfiance, la confrontation. Moi, je ne souhaite pas une confrontation. Donc chacun met de l'eau dans son vin et que chacun pense au bonheur de la Guinée et des pauvres guinéens. Les deux côtés, c'est-à-dire nous les politiques et le CNRD que nous nous asseyions pour trouver une voie de solution sans menace, ni violences et dans la compréhension absolue.

L'Aigleinfos: Depuis quelques semaines, le CNRD est en train de récupérer les biens publics. Mais ces dernières semaines ont été marquées par le déguerpissement de Cellou Dalein Diallo, de Sidya Touré et la cité ministérielle. Que pensez-vous de cette situation ?

Dr Ben Youssouf Keita : Il faut savoir que les biens de l'État sont inaliénables. Il faut savoir que l'État est une continuité. Et le CNRD, dès la prise du pouvoir, a déclaré que la boussole de tous les Guinéens sera la justice. Alors si je suis d'accord qu'il est nécessaire, il faut continuer de

récupérer les biens de l'État parce que c'est pour le peuple de Guinée. C'est pour servir l'État dans sa continuité à tous les niveaux. Que ce soient les logements privés, les zones d'habitation, les infrastructures, tout. C'est dans le portefeuille de l'État. Alors si je suis sur le fond de la récupération des biens publics, sur la forme, je ne suis pas d'accord ! Alors j'étais membre de l'UFDG, dès qu'un haut cadre du RPG Arc-en-ciel a été expulsé dans un délai de 48 h, celui qui était président de l'Assemblée nationale, Amadou Damara Camara, je suis monté au créneau. J'ai dit ce qui commence là, il faut beaucoup faire attention ! Après eux, c'est venu chez nous. Moi, je dis, il faut mettre la forme. Moi, je dis, il faut mettre la forme. Et pour la forme, il faut passer derrière la justice. Heureusement, après toutes les récupérations, il y a plus de 60 bâtiments qui sont en train d'être récupérés. La cité ministérielle et un peu partout. J'apprécie le fait que le président du CNRD dise qu'il faut examiner les documents cas par cas. Ce qu'il fallait faire dès le début. Donc je dis que l'erreur est humaine. Seulement, il ne faut pas persévérer dedans. Parce que ça devient diabolique. Entre nous Guinéens, personne n'a intérêt à faire du mal à qui que ce soit. Et nous avons tout intérêt à nous entendre. Mais il faut savoir deux choses, que tout ce qui appartient à l'État, appartient à l'État. Et l'État est une continuité. Alors il faut éviter de prendre des décisions qui demain ou après demain peuvent vous rattraper. Tous les deux bords. C'est une leçon pour la génération présente et celle d'avenir.

L'Aigleinfos : Il y a quelques mois, plusieurs dignitaires de l'ancien régime d'Alpha Condé sont inquiétés. Il leur est reproché des malversations financières. Quelle analyse en faites-vous ?

Dr Ben Youssouf Keita : Il faut les interpellier, selon la loi. Je suis totalement d'accord et je salue l'idée de la création de la CRIEF pour moraliser l'administration guinéenne et la vie économique de notre pays. Pour mettre fin au paradoxe guinéen, un des pays les plus riches en Afrique, malheureusement scandale de

Reprise des manifestations

« Il faut quand même une période de repos » (Ben Youssouf Keita)

pauvreté. Parce que le Guinéen lambda ne peut s'offrir le luxe de manger trois fois par jour. C'est inaccessible. Tout cela, c'est parce qu'il y a des personnes qui pensent qu'ils sont les plus bénis, qu'ils ont le droit de prendre tout pour eux et les autres n'ont qu'à tirer le diable par la queue. Alors je dis, il faut non seulement continuer de nettoyer cette situation de détournement de fonds publics par un groupe, mais aussi que ceux qui sont aujourd'hui aux affaires sachent que demain eux aussi peuvent être poursuivis par la CRIEF s'ils ne tirent pas les leçons de ce qui est en train de se passer. C'est pour cette raison que je salue la CRIEF. Tout cela, c'est parce qu'il y a des personnes qui pensent qu'ils sont les plus bénis, qu'ils ont le droit de prendre tout pour eux et les autres n'ont qu'à tirer le diable par la queue.

L'Aigleinfos: Vous êtes désormais leader d'une formation politique. Quel sera son objectif ?

Dr Ben Youssouf Keita : Le parti est en création. Notre parti politique qui est en gestation, parce que nous sommes en train de mener des démarches, il n'y a pas encore deux mois que nous avons lancé l'idée de créer un parti politique, Alliance pour le changement et le progrès (ACP) d'obédience sociale-démocrate. Donc nous avons pris la responsabilité de créer le parti, nous avons consulté des personnes de tous les quatre coins de la Guinée et nous sommes avec l'espoir des uns et des autres de mettre sur pied notre règlement intérieur et notre

projet de société. Nous sommes en train de réunir tous les dossiers. Nous allons déposer au ministère de l'Administration du Territoire et attendre notre agrément.

L'Aigleinfos : Comment les militants de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée ont accueilli votre départ ?

Dr Ben Youssouf Keita: D'abord, j'ai du respect pour tous ceux qui créent les partis politiques. Parce que tout leader politique a pour ambition de servir dans le bon sens la nation guinéenne. Aucun leader politique ne crée un parti pour détruire la Guinée ou pour faire du mal aux Guinéens. C'est pour cette raison que j'ai du respect pour tous les leaders politiques. Je suis sûr que le président de l'UFDG, Elhadj Cellou Dalein Diallo, qui est et restera un ami, ne voulait pas que je parte. C'est logique. Il aurait préféré que je continue avec lui, mais comme dans la vie politique, il y a des moments qui arrivent où vous avez certaines impulsions, pour certains, des désirs de relever des défis. Parce que la politique est dynamique, elle n'est pas statique. Alors j'ai décidé respectivement avec la dignité requise de solliciter de celui qui est mon mentor politique. Parce que c'est avec lui que je fais la politique pendant 15 ans. Et pendant ce temps, il n'y a eu que du bien entre nous. Mais comme j'ai déjà cette ambition, il n'a pu que me souhaiter bonne chance et me donner des conseils. Et les militants aussi comprennent parce que nous ne sommes pas des ennemis, ils ne m'ont pas fait

du mal, moi non plus. J'ai servi loyalement, honnêtement avec toute mon énergie le parti pendant 15 ans. Je n'ai que de bons souvenirs pour l'UFDG. Nous avons la même ambition, c'est d'accéder au pouvoir et essayer de faire du bien pour la Guinée. Une fois de plus, nous sommes tous des frères. Donc je comprends que les militants de l'UFDG ne soient pas heureux de mon départ, mais qu'ils sachent que je garderai un bon souvenir. Et je suis l'ami de tous.

L'Aigleinfos: Donc c'est décidé de ne plus participer aux activités de l'UFDG ?

Dr Ben Youssouf Keita : Oui, je ne peux pas être leader d'un parti politique et venir également assister, si ce n'est par invitation du parti, participer à une assemblée de quelque parti que ce soit. Comme vous le savez, pour le moment, je suis en train de me préparer à avoir tous les documents et à avoir l'agrément. Je n'ai vu personne d'abord. Je suis en train de préparer, de voir mes amis, ceux qui peuvent partager ma vision avec laquelle j'ai travaillé comme médecin, secrétaire général du syndicat, qui me connaît. J'ai une longue expérience politique et syndicale comme médecin socialement connu. Donc, je suis en train de voir dans tous les milieux pour les attirer vers moi afin qu'ensemble, nous bâtissions une nouvelle dynamique démocratique que nous mettrons à jour.

Interview réalisée par Amadou Tidiane Diallo

Bah Oury à propos de la transition

« Rien n'est encore tard pour remettre les pendules à l'heure... »

Le samedi 12 mars, le président de l'UDRG, Bah Oury, a mis à profit l'assemblée générale hebdomadaire de son parti à son siège à Kipé-Dadiya, pour se prononcer sur certains sujets qui défraient la chronique nationale pendant cette phase transitoire de toutes les attentions.



Au regard de ce qui se passe actuellement à travers le monde, Bah Oury a cru devoir inviter l'ensemble de la classe politique guinéenne à mettre l'intérêt national au-dessus des intérêts égoïstes. «C'est quoi l'intérêt national ? C'est de faire en sorte que chaque Guinéen puisse se sentir concerné et évoluant dans une logique de convergence pour satisfaire ce qui nous unit. Avoir la stabilité, avoir un processus politique transparent et inclusif et avoir la possibilité d'espérer que demain

sera mieux que la situation actuelle et celle d'hier. Et c'est la responsabilité politique de la classe politique tout entière d'évoluer dans cette direction. », a indiqué Bah Oury. Et d'ajouter : « la tension ne peut pas nous permettre d'avoir la lucidité pour savoir ce qu'il faut faire alors que les temps sont durs et c'est la raison pour laquelle le CNRD, dans les conditions actuelles où il y a des difficultés, doit accélérer le processus qui permet aux responsables tant politiques, sociaux, militaires et autres de se retrouver et d'échanger, de partager pour convenir de la meilleure manière de faire en sorte que la transition guinéenne puisse aller dans une bonne direction dans l'intérêt de tous, pas pour l'intérêt d'un clan ou l'intérêt d'une région mais pour l'intérêt de la Guinée entière...C'est un réconfort pour dire à tout le monde qu'aucune ethnie ne peut gouverner seule, aucune ethnie ne peut s'accaparer du pouvoir à elle seule, aucun clan ne pourra dire que sans eux rien est possible, c'est le partage, la concertation, c'est l'assurance de donner à tous les Guinéens la chance d'exister, de savoir que la Guinée c'est le pays où ils ont des droits, où ils ont des responsabilités, où ils doivent faire leur vie et la vie de ses enfants. C'est l'essentiel. Rien n'est encore tard pour remettre les pendules à l'heure et aller dans la bonne direction pour l'intérêt de la Guinée »

Kèfina Diakité

Tidiane Diallo

Prochaines journées FIFA

Les 23 joueurs convoqués par le sélectionneur du Syli national A

Au compte des prochaines journées FIFA, le Syli national disputera un match contre l'Afrique du Sud, le 25 mars (en Belgique) et un autre contre la Zambie, le 29 mars (en France). En prélude à ces deux rencontres amicales internationales, le sélectionneur Kaba Diawara a donné la liste des 23 joueurs convoqués. C'était à la faveur d'un point de presse tenu ce jeudi, 10 mars. Ce sont:

Gardiens :

Aly Keïta (Östersund/Suède)

Ibrahima Koné (Hibernians FC/ Malte)

Bangaly Sylla (AS Saint-Etienne/ France)

Défenseurs

Antoine Conté (CS Universitatea/Roumanie)

Mamadou Kané (Olympiacos/ Grèce)

Ibrahima Sory Conté (Chamois Niortais/France)

Ousmane Kanté (Paris FC/ France)

Saïdou Sow (AS Saint-Etienne/ France)

Issiaga Sylla (Toulouse FC/ France)

Sékou Oumar Sylla (SC Cambuur/Pays Bas)

Milieux :

Amadou Diawara (AS Roma/ Italie)

Mory Konaté (Saint-Trond/ Belgique)

Ibrahima Cissé (RFC Seraing/ Belgique)

Moriba Kourouma (Valencia CF/ Espagne)

Seydouba Cissé (CD Leganes/ Espagne)

Aguibou Camara (Olympiacos FC/Grèce)

Naby Keïta (Liverpool FC/ Angleterre)

Attaquants:

Alkhaly Momo Cissé (Wisla Krakow/Pologne)

Morgan Guilavogui (Paris FC/ France)

Lamarana Diallo (Grenoble Foot/ France)

Mohamed Bayo (Clermont Foot/ France)

François Kamano (Lokomotiv Moscou/Russie)

Serhou Guirassy (Stade Rennais/France)

Dr Makalé Traoré, porte-parole de la CPP

« Notre volonté, c'est que cette transition soit réussie... »

En mission d'évaluation technique de la transition en cours en Guinée, le NDI a rencontré le jeudi 10 mars 2022 la Coalition des Partis Politiques (CPP). A l'issue de la rencontre, Dr Makalé Traoré, porte-parole de ladite plateforme, s'est confiée à la presse pour exprimer ses sentiments par rapport à cette transition que tous les Guinéens veulent apaisée et inclusive.



« Nous avons exprimé nos préoccupations autour du processus électoral, autour de la constitution, de la durée de la transition, du

chronogramme et surtout, la nécessité de mettre en place un cadre de dialogue avec les partis politiques. La transition est éminemment politique.

Notre volonté, c'est que cette transition soit réussie et que ça soit la dernière transition que la Guinée connaisse. Mais cela va dépendre de la volonté

des parties en présence, notamment des autorités, en incluant dans le cadre de ce dialogue, la classe politique qui ne demande que cela. Nous avons des commissions en place qui travaillent sur la constitution, le code électoral, l'organe de gestion des élections, le fichier, le chronogramme et la réconciliation nationale. Nous sommes en train de finaliser des propositions concrètes pour accompagner la transition. Cette transition ne peut pas se passer sans la contribution de la classe politique. C'est ce que nous avons expliqué à NDI qui nous a remerciés, qui nous a écoutés avec beaucoup d'attention et qui est prêt à s'impliquer dans ce processus pour que nous puissions le réussir. Voilà ce que nous leur avons dit. Ce pays a beaucoup souffert de recommencements. Nous

souhaitons que cette fois-ci, la transition se passe dans de bonnes conditions et qu'elle aboutisse justement à des élections dont les résultats seront acceptés. Et pour cela, nous avons insisté sur la nécessité de digitaliser notre processus électoral. Beaucoup de choses ont été faites mais c'est vrai que nos élections finissent toujours mal, parce que justement le fait qu'il n'y ait pas cette digitalisation qui permette une remontée automatique des informations. Ceci pose problème et nous devons nous activer à travailler dessus. NDI a promis d'accompagner dans ce sens et va continuer ses rencontres et donc nous restons à l'écoute », a confié la présidente du parti PACT, porte-parole de la CPP et candidate à la présidentielle de 2020.

Tidiane Diallo

Malick Sankhon du RPG et ex-DG de la CNSS

« La priorité, c'est le retour à l'ordre constitutionnel... »

Le vendredi dernier, dans l'émission "Mirador" de FIM FM, Malick Sankhon, l'ex-directeur général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et membre du RPG Arc-en-ciel, est revenu entre autres sur la chute d'Alpha Condé et la guéguerre de leadership qui secoue actuellement l'ancien parti au pouvoir.

Parlant de la note que le président Alpha Condé aurait adressée à certains responsables du parti, Malick Sankhon dira ceci : « Sincèrement, je ne crois pas en l'existence de cette note écrite par le président Alpha Condé adressée à certains responsables du parti et les appels téléphoniques qu'il aurait pu effectuer » Et de revenir sur sa dernière rencontre avec le professeur Alpha Condé avant le coup d'Etat du 5 septembre 2021. « La dernière fois que je me suis vu avec le président Pr. Alpha Condé dans son bureau, je répète il m'a dit "tu as donné l'impression que je t'ai abandonné. J'ai dit oui ça saute aux yeux de tout le monde. Je n'ai plus accès à toi, je t'appelle pas, j'ai dit "toi tu ne réponds jamais au téléphone. J'ai dit comment je

peux t'appeler tu as changé tous tes numéros, il pris son numéro français il me l'a donné et entre-temps lui il a voyagé pour la Turquie... J'avais eu le temps de lui dire mais "Fory" nous allons droit au mur. Aujourd'hui, la situation est très difficile parce que nous n'avons pas une lisibilité, tous les corps intermédiaires du pays sont morts, les corps intermédiaires c'est quoi ? Ce sont les acteurs principaux des partis d'opposition, ce sont les syndicats, c'est la société civile. La seule force qui reste en face, c'est l'armée. Dès qu'il y a dysfonctionnement c'est le seul groupe qui est amené à prendre le pouvoir ».

Malick Sankhon a par ailleurs dit qu'il assume sa part de responsabilité dans ce qui est arrivé en Guinée. « Ce que

moi je dis, j'assume ma part de responsabilité dans ce qui est arrivé en Guinée et très sincèrement je demande pardon aux Guinéens, et cela du fond du cœur. Je n'ai jamais voulu que notre pays soit dans de telles situations... Nous avons des jeunes qui sont arrivés au pouvoir, moi je considère qu'on doit leur donner cette chance de redresser le pays et nous emmener aux élections. Donc nous attendons que le CNT fixe la date des élections et que les règles soient connues afin qu'on puisse s'engager dans



quoi que ce soit. La priorité aujourd'hui, ce n'est pas de mettre quelqu'un à la tête du RPG, la priorité c'est le retour

à l'ordre constitutionnel. Pour cela, nous attendons ».

Tidiane Diallo

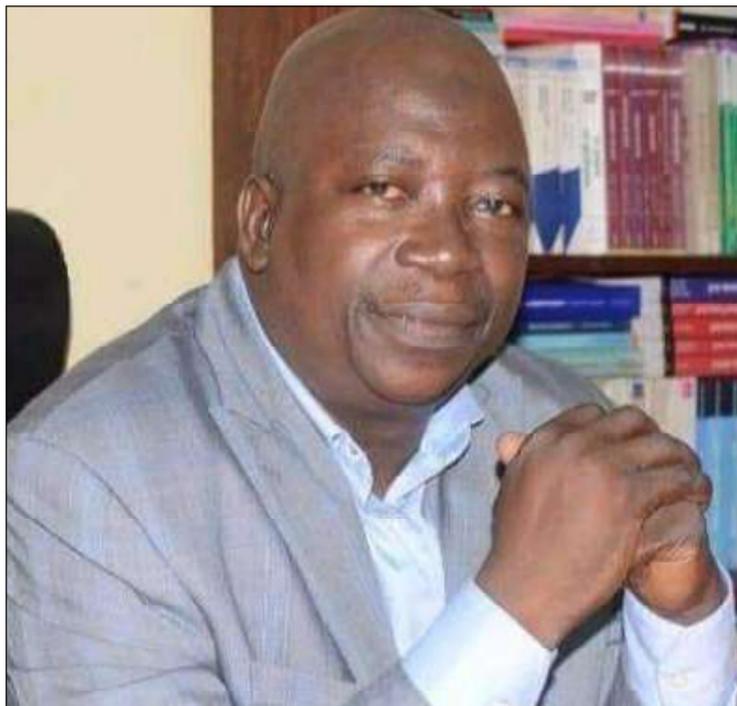


**Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu.**

Grâce accordée à 31 femmes

Les conseils avisés de Me Mohamed Traoré

Réagissant à la grâce accordée le 8 mars dernier à 31 prisonnières, dont la cinéaste Hadiatou Bah "Hadya Présie", l'ex-bâtonnier, Me Mohamed Traoré, a tenu à rappeler sur sa page Facebook qu'on ne gracie pas quand la décision de condamnation n'est pas définitive.



« Les juristes qui entourent le Président de la République devraient faire en sorte que les actes qu'il prend soient conformes à la loi, quelles que soient les bonnes intentions qui l'animent. En ce qui concerne les questions judiciaires, c'est surtout le département de la Justice qui doit y veiller. On ne gracie pas quand la décision de condamnation n'est pas définitive. Et quand il y a appel contre une décision de condamnation, elle n'est pas définitive. C'est la même pratique que les juristes critiquaient avec le PRAC. Pourtant, c'est très basique. Très malheureusement, la pratique continue. Et c'est déconcertant, surtout pour les étudiants en droit qui restent très attachés aux règles qui leur sont enseignées dans les amphes.

Imaginons un tel entretien entre un étudiant et son

professeur :

Le Professeur : La grâce ne peut intervenir qu'en cas de condamnation définitive

L'étudiant : Mais...Monsieur, une personne qui a été condamnée vient de bénéficier d'une grâce alors qu'elle a fait appel de sa condamnation et que l'affaire n'est pas jugée en appel; l'appelant n'a pas non plus désisté de son appel. Comment peut-on expliquer cela par rapport à ce que vous nous avez enseigné?

Quelle réponse ce professeur peut-il donner à son retour?

Pour s'en sortir, il pourrait juste dire » tenez compte de ce que je vous enseigne, mais pas de ce qui se fait « . Ce n'est pas très encourageant pour les candidats aux études de droit », a écrit **Me Mohamed Traoré** sur sa page Facebook.

Tidiane Diallo

Lisez le journal numérique sur le site



Votre site indépendant d'information tous azimuts.

8 Mars

Le président de la transition gracie 31 femmes

A l'occasion de la célébration du 8 Mars, le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, a gracié 31 femmes qui étaient jusque-là détenues dans différentes prisons du pays. C'était dans un décret lu à la télévision nationale.

C'est le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, qui a présidé le mardi 8 mars, au palais du peuple, les festivités de la journée internationale dédiée à la femme. Le tombeur d'Alpha Condé avait à ses côtés son épouse et sa fille. Dans son intervention de circonstance, Aicha Nanette Conté, la ministre de la Promotion féminine, est revenue sur l'essentiel des problèmes qui assaillent cette couche représentant plus de la moitié de la population. Dans la foule, l'on a entendu des slogans attirant l'attention des autorités de la transition sur la cherté des prix sur le marché.

Le colonel Mamadi Doumbouya a donné des instructions au gouvernement pour mettre à disposition des subventions non remboursables en faveur de 300 groupements féminins. Il a aussi condamné fermement les violences basées sur le genre, le viol sous toutes ses formes et les mutilations génitales féminines. Par la suite, dans un décret lu à la télévision nationale, l'actuel locataire du Palais Roi Mohammed 5 a gracié 31

femmes qui étaient jusque-là détenues dans différentes prisons du pays. Ce sont:

1-Saran Soumara, TPI Dubréka; Fatima Sangaré, TIP Kankan; Fatim Condé, TPI Siguiri; Mariam Diallo, TPI N'Zérékoré; Nwayé Grovogui, TPI Macenta; M'Mah Sylla, TPI Mafanco; Oumou Diallo, TPI Mafanco; Mariam Sadio Sall, TPI Mafanco; Bountourabi Sylla, TPI Mafanco; Kadiatou Camara, TPI Mafanco; Aminata Camara, TPI Dixinn; Mariama Doussou Diallo, TPI Dixinn; Mariam Bamba, TPI Mafanco; Mariama Camara, TPI Mafanco; Sona Condé, TPI Dixinn; Ramatoulaye Sylla, TPI Mafanco; Faoumata Lamarana Bah, TPI Mafanco; Fatoumata Barry, TPI Dixinn; Rougui Camara, TPI Faranah; Aminata Keita, TPI Dubreka; Fatoumata Sylla, TPI Dixinn; Hadiatou Bah, TPI Dixinn; Fanta Keita, TPI Dixinn; Lucia Conté, TPI



Mafanco; Adama Koumba Sow, Justice de Paix Gaoual; Mariama Ciré Camara, TPI Coyah; Caroline Serekadouno, TPI Mafanco; Hadja Aissatou Sall, TPI Mamou; Sira Diakité, TPI Coyah; Sia Tolno, justice de paix de Gueckedou; Déj nabou Camara, TPI N'zérékoré.

Kèfina Diakité

Flambée des prix sur le marché

Ce que le colonel Mamadi Doumbouya demande aux commerçants

Le cri du cœur des femmes de Guinée semble avoir été entendu au plus haut niveau de l'État. Le 8 mars dernier, l'on s'en souvient, ces braves femmes ont eu le courage d'attirer l'attention du président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, sur la flambée des prix sur le marché. C'était à la faveur de la célébration de la journée internationale dédiée aux femmes.

Le jeudi 10 mars, l'actuel locataire du Palais Roi Mohammed 5 a rencontré les opérateurs économiques pour donner des instructions en vue de l'allègement du panier de la ménagère.

« Depuis le novembre dernier, l'Etat a perdu 128 milliards GNF sur le riz et 18 milliards sur le sucre. En tant qu'importateurs, vous bénéficiez énormément d'avantages de ces réductions, à la différence des autres pays de la sous-région qui ne subventionnent pas autant sur les denrées de première nécessité et les produits pétroliers », a relevé le colonel Mamadi Doumbouya. Et de lancer cet appel clair et précis aux commerçants: « Vous les commerçants importateurs ou grossistes, nous savons que la plupart de vos magasins

regorgent de quantités suffisantes et plusieurs bateaux sont attendus. Mais vos stocks sont libérés de telle sorte à créer la pénurie sur le marché pour faire des marges sur le dos de nos pauvres populations. Ceci est pour moi inacceptable. Vous avez récemment écouté le cri du cœur des femmes à l'occasion du 08 mars dernier. Donc, chacun d'entre nous doit travailler pour que les prix sur le marché ne soient pas artificiellement gonflés ».

Le tombeur d'Alpha Condé a par ailleurs invité les opérateurs économiques à collaborer avec les départements en charge du Commerce et du Budget. « J'instruis le ministre du Commerce à mettre très rapidement en place, la Chambre de Commerce et un Patronat unifié dans le but d'offrir

un cadre de concertation et de négociation des prix des denrées pour une meilleure régulation de notre marché. Le ministre du Budget aussi est instruit à prendre rapidement une note rappelant le respect strict de l'application de l'équité fiscale et douanière dans l'évaluation du riz et du sucre. Enfin, je demande au ministre des Infrastructures et des Transports de prendre des mesures adéquates visant à réduire les coûts au niveau du Port autonome de Conakry », dira le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya. Espérons vivement que ces instructions seront respectées à la lettre pour soulager les pauvres consommateurs, qui assistent, impuissants, à la flambée des prix sur le marché.

Kèfina Diakité

Féguifoot

Le comité exécutif sortant répond à ses détracteurs

Dans un communiqué publié dans la presse, le comité exécutif sortant de la Féguifoot a dénoncé ce qu'il appelle la campagne de diffamation et de dénigrement contre sa gestion.



« Le Comité Exécutif sortant de la Fédération Guinéenne de Football constate avec regret une forte campagne de diffamation et de dénigrement dirigée contre sa gestion, d'une part, et la personnalité de son Président, Monsieur Mamadou Antonio Souaré, d'autre part. Face à ces agissements tendancieux volontairement entretenus, le Comité Exécutif sortant exprime sa profonde indignation et condamne avec fermeté, toutes celles et tous ceux qui dans les instances ou

en dehors se livrent à ces méthodes indignes de notre Football. Le Comité Exécutif sortant rappelle que depuis son élection, le 28 Février 2017, sa gestion a toujours été caractérisée par des principes de transparence absolue édictés par les règles comptables de la FIFA. Tous les financements et subventions affectés par la FIFA et la CAF dans le cadre du Développement ou des Programmes d'urgence, ont toujours fait objet d'audit

conforme certifié par les instances internationales du Football.

D'autre part, il convient de préciser à l'intention de toutes les personnes physiques et morales animées de mauvaise foi qu'en dehors des assistances financières de la FIFA et de la CAF accordées à toutes les Associations à elles affiliées, la seule et unique personne à travers sa société «SAM-GBM SA» qui a mis ses propres fonds pour le fonctionnement du Football Guinéen dans son ensemble et sans exception, est et reste, à ce jour, Monsieur Mamadou Antonio Souaré que nous considérons comme le véritable serviteur du Football Guinéen.

Le Comité Exécutif sortant invite le Comité de Normalisation chargé de gérer momentanément notre Football, de se démarquer clairement des querelles de chapelle et se consacrer exclusivement à sa lettre de Mission définie par la FIFA afin que la Guinée sorte effectivement de la Transition au plus tard le 30 juin 2022 dans l'intérêt supérieur du Football Guinéen.

Vive le Football Guinéen », écrit le **Comité Exécutif sortant de la Féguifoot.**

Tidiane Diallo

RPG Arc-en-ciel

La succession d'Alpha Condé n'est pas un long fleuve tranquille

Des informations non vérifiables ont circulé la semaine dernière sur les sites internet et sur les réseaux sociaux faisant état de la désignation de Dr Ibrahima Kassory Fofana comme président du RPG Arc-en-ciel (ex-parti au pouvoir). Le porte-parolat du parti fondé par le professeur Alpha Condé a dû apporter des précisions, qu'il a transmises à la presse.

« Le RPG Arc-en-ciel, conformément à la résolution du 9 décembre 2021 issue des recommandations de la réunion des membres du Bureau Politique National et ceux du comité central, ayant unanimement adopté le projet de restructuration provisoire des instances du parti, captive l'attention de l'opinion depuis un certain temps.

La mise en place d'un conseil national exécutif provisoire dont la composition fait l'objet de nombreuses spéculations, aura entre autres pour mandat : la poursuite des démarches en faveur de la libération totale du président Alpha Condé ; la conduite des affaires courantes du parti durant la période de transition afin d'y contribuer de manière apaisée ; l'organisation du prochain congrès. », précise le parti jaune.

Il faut dire que Dr Ibrahima Kassory Fofana fait partie de ces personnalités guinéennes

qui, ces 25 dernières années, auront marqué leur passage dans les gouvernements successifs du pays.

Sous Lansana Conté, il a occupé le poste stratégique de ministre de l'Economie et des Finances. Sous le régime du Professeur Alpha Condé, Dr Ibrahima Kassory Fofana a occupé jusqu'au 5 septembre 2021 le poste de Premier ministre, chef du gouvernement. Lorsqu'il a rencontré les nouvelles autorités du pays, il leur a humblement demandé de ne pas humilier le chef de l'État déchu. Et l'on peut dire que son appel a été entendu par qui de droit. Ce n'est donc pas surprenant d'entendre le nom de Don Kass revenir régulièrement dans les débats sur la succession du professeur Alpha Condé à la tête de l'ancien parti présidentiel, le RPG Arc-en-ciel. Affaire à suivre...

Kèfina Diakité

Blanchiment des capitaux et enrichissement illicite

Le FNDC invite la Centif ou la Crief à publier la liste des fonctionnaires soupçonnés

Dans un communiqué en date du 9 mars, le Le FNDC invite la Centif ou la Crief à publier la liste des fonctionnaires soupçonnés de blanchiment des capitaux et d'enrichissement illicite.

« À la prise du pouvoir par l'armée guinéenne le 5 septembre 2021, le CNRD a gelé les comptes de l'Etat, des fonctionnaires, anciens ministres et responsables des régies financières pour faire la lumière sur la gestion du régime déchu.

La société civile guinéenne s'est félicitée de cette mesure conservatoire prise par le CNRD.

Par devoir de transparence et de redevabilité, six mois après la

prise du pouvoir par le CNRD, la Coordination nationale du FNDC invite la cellule nationale de traitement des informations financières (CENTIF) ou le procureur spécial près la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières (CRIEF), à publier la liste des fonctionnaires soupçonnés de blanchiment des capitaux et d'enrichissement illicite avec les montants correspondants sur leurs comptes bancaires.

La Coordination nationale espère qu'à travers cette action,

la population guinéenne sera édifiée sur la situation dans laquelle se trouve les finances publiques et de l'utilisation faite de ses contributions. La Coordination nationale du FNDC soutient et encourage toute initiative de moralisation de la vie publique.

Ensemble unis et solidaires, nous vaincrons! », lit-on dans le communiqué de la **coordination nationale du FNDC.**

Tidiane Diallo



Conseil des ministres

Le compte rendu de la session ordinaire du jeudi 10 mars

La Session Ordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue ce jeudi 10 Mars 2022 de 10H à 12H, sous la haute autorité de son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'État, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA.



Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :

I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION.
II. COMPTE RENDU DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERMINISTÉRIEL DU MERCREDI 09 MARS 2022.
III. RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS DU CONSEIL
IV. DIVERS.

I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION. Dans son message introductif, Son Excellence Monsieur le Président de la Transition a félicité Madame la Ministre de la Promotion Féminine et des Personnes Vulnérables pour la réussite et la bonne organisation des événements relatifs à la Journée internationale des droits des femmes le 08 mars 2022.

Dans le cadre de la poursuite de l'assainissement du fichier de la fonction publique, le Chef de l'État a demandé l'accélération et la finalisation du processus afin d'avoir une meilleure connaissance des effectifs par ministère, avec un effort accru au niveau de chaque département en coordination avec les Ministères de la Fonction publique et du budget.

Le Président de la Transition a informé le Conseil que les assises nationales seront organisées à partir du 22 mars 2022 sur l'ensemble du territoire national et à l'extérieur. Ce programme sera piloté avec l'appui de la Primature sur le plan national par le Ministre de l'Administration du Territoire et sur le plan international par le Ministre des Affaires Étrangères. Il a insisté sur l'implication effective de tous les départements du Gouvernement pour la réussite de ces assises nationales.

Le Chef de l'État a abordé la problématique de la cherté des prix des denrées de première nécessité sur le marché. A ce sujet, toutes les recommandations du conseil interministériel ont été prises en compte. Le Colonel Mamadi DOUMBOUYA a mis l'accent sur les causes internes et externes de ce renchérissement des prix. Il a demandé au Ministre en charge du Commerce de travailler sur la structure des prix afin de déterminer les voies et les moyens de réduire le coût du panier des ménages. Il a demandé au Premier Ministre de mettre en place un comité

stratégique pour anticiper les conséquences économiques sur notre économie de la guerre en Ukraine.

Le Président de la Transition a demandé aux ministres de se mettre à l'agriculture. Il a invité chaque membre du Gouvernement à mettre en valeur 50 hectares pour la culture du riz. Cette initiative, convient-il de le rappeler, est un mécanisme incitatif visant à accompagner les ministres et par effet induit la population à s'intéresser davantage à l'agriculture.

Le Chef de l'État a approuvé la proposition du Ministre de l'Habitat relative à la levée de la suspension des titres fonciers à condition que ces documents soient sécurisés. Le Colonel Mamadi DOUMBOUYA a instruit le Ministre de l'Économie et des Finances d'accélérer le processus de production des titres sécurisés.

Le Président de la Transition a rappelé qu'il avait demandé la mise en œuvre de l'exploitation du gisement de Simandou en tenant compte des intérêts de la Guinée. Malheureusement, à ce jour, malgré sa requête qui date de décembre 2021, il n'y a pas eu de progrès. Il a donc instruit la cessation de toute activité sur le terrain en attendant les réponses aux questions posées aux divers acteurs et la clarification du mode opératoire dans lequel les intérêts de la Guinée seront préservés

II. COMPTE RENDU DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERMINISTÉRIEL DU MERCREDI 09 MARS 2022.

Le Chef du Gouvernement a rappelé l'urgence de matérialiser la promesse présidentielle d'octroyer des subventions à 300 groupements de femmes.

Le Premier Ministre a informé le Conseil qu'il a instruit le Ministre de la Promotion féminine de préparer dans les plus brefs délais une communication sur les critères de choix des futurs bénéficiaires.

III. DÉCISIONS & RECOMMANDATIONS

Après sa communication relative à la campagne agricole 2022 – 2023, le Conseil a recommandé au Ministre de l'Agriculture et de l'élevage de :

- Mettre en place d'un comité interministériel afin de travailler à la création de fonds ;
- Revoir le calendrier de création de fonds tels que prévu ;

- Faire en sorte que l'accord de prêts soit signé dans les meilleurs délais avec la BADEA afin de disposer les fonds ;
- Trouver un mécanisme de compensation budgétaire en lien avec le Ministère du Budget pour pallier le retard accusé dans l'absorption du prêt ;
- Communiquer autour de cette initiative afin que les mécanismes incitatifs proposés ne soient pas perçus comme discriminatoires vis-à-vis des populations.

Au terme de sa communication relative à la l'attribution des parcelles assainies à mettre à la disposition des fonctionnaires admis à faire valoir leurs droits à la retraite en décembre 202, le Conseil a autorisé le Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire :

- De lever la suspension relative à l'émission des titres fonciers pour les particuliers ;
- De poursuivre l'immatriculation des parcelles au profit des potentiels bénéficiaires ;
- De mettre à la disposition du ministre de l'Urbanisme la liste des retraités de la Fonction Publique et de la Défense.

Le Conseil a en outre recommandé la poursuite des travaux du Comité interministériel destiné à faire des propositions visant à améliorer la situation des retraités.

Au **Ministre du Commerce, de l'Industrie et des PME, qui a communiqué** sur les mesures visant à atténuer l'augmentation des prix des denrées de première nécessité, le Conseil a recommandé de :

- Travailler dans l'urgence à la réduction des prix surtout dans cette période de carême ;
- Partir de la structure des prix afin de repérer les leviers d'action pour baisser les prix ;
- Réactiver auprès de la Direction Nationale de la concurrence une commission dédiée afin de lutter contre le monopole ;
- Mettre en place un comité stratégique sous l'autorité du Premier Ministre pour anticiper les conséquences économiques sur notre économie de la guerre en Ukraine ;
- Organiser une concertation tripartite entre l'État, les importateurs et les exportateurs dans les meilleurs délais ;
- Communiquer davantage en distinguant les déterminants nationaux et internationaux à l'œuvre dans la formation des prix.

A la suite de sa communication relative au sommet de la Cyber sécurité prévu à Lomé les 23 et 24 Mars 2022, le Conseil a recommandé au **Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique** :

- De développer une approche holistique en concertation avec les départements ministériels dans la lutte contre la cybercriminalité ;
- D'autoriser la participation de la Guinée à ce Sommet ;
- De partager la déclaration finale du sommet avec les départements ministériels afin de requérir leurs avis ;
- De procéder à la validation de la stratégie nationale de lutte contre la cybercriminalité.

IV. AU TITRE DES DIVERS :

Le Ministre de la Promotion Féminine a remercié le Conseil pour son appui à la réussite des commémorations du 8 mars 2022 ;

Le Ministre Secrétaire Général à la Présidence a porté à la connaissance du Conseil que le parc automobile dédié aux missions du Gouvernement est désormais disponible avec le retour de missions des Conseillers nationaux.

La ministre de l'Enseignement Supérieur a fait un compte rendu de la réunion du CAMES qui vient de se tenir avec succès à Conakry.

Conakry, le 10 mars 2022

Ousmane Gaoual DIALLO, Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, Porte-Parole du Gouvernement.

Guerre en Ukraine

L'Afrique partagée sur la résolution à l'ONU

Mercredi 2 mars, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté par une très large majorité une résolution exigeant que la Russie cesse immédiatement de recourir à la force contre l'Ukraine; 141 pays ont approuvé ce texte, 5 s'y sont opposés et 35 se sont abstenus. Plus de la moitié de ces derniers étaient des pays africains.

Vingt-huit pays africains ont voté en faveur de la résolution des Nations unies condamnant l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Un pays du continent a voté contre : l'Érythrée. Et 25 pays africains ne se sont pas prononcés. Des abstentionnistes, mais également des pays qui n'étaient pas présents le jour du vote.

Une Afrique partagée en deux camps, souligne Francis Kpatindé, maître de conférence à Sciences-Po Paris : « D'un côté, ceux qu'on pourrait qualifier de pro-occidentaux, des pays comme par exemple le Nigeria, la Côte d'Ivoire, l'Égypte ou la Tunisie. Ainsi que le Ghana, le Gabon et le Kenya, qui sont tous trois membres non-permanents du Conseil de sécurité des Nations unies. Et de l'autre côté, vous avez des pays, historiquement considérés proche de l'Union soviétique – parmi les abstentionnistes – comme l'Algérie, l'Angola, le Congo-Brazzaville. Des pays qui ont fleurté avec le marxisme léninisme. Et vous avez des nouveaux amis de la Russie comme la Centrafrique. »

Pour ce chercheur, la forte

abstention s'explique en partie par un retour de la politique de non-alignement des années 1960 sur le continent africain, avec en tête des pays comme l'Ouganda, qui vient de prendre la présidence du Mouvement des non-alignés, la Tanzanie ou bien l'Afrique du Sud, qui après avoir condamné l'invasion russe a fait marche arrière vers une politique plus neutre. À la tribune des Nations unies, la représentante sud-africaine a d'ailleurs regretté que cette résolution ne crée pas un environnement plus favorable au dialogue et à la médiation.

Une certaine distance de la part des pays africains l'accompagne à ne pas s'engager dans un camp ou dans l'autre dans un conflit qui ne concerne pas directement les États africains, souligne le professeur Mor Ndao, historien sénégalais : « Il est difficile de prendre position parce que la Russie a contribué de façon significative à l'accompagnement des mouvements de libération nationale de l'Angola, du Mozambique, de la Guinée-Bissau, du Cap-Vert, de l'Afrique du Sud. Le cordon ombilical n'a jamais été coupé. Et l'Otan et le bloc occidental ont un certain contentieux avec les États africains, notamment par exemple sur la gestion de la crise libyenne et ses répercussions sur la géopolitique du Sahel en Afrique. Donc je crois que c'est tous ces aspects qui invitent les États africains à une certaine distance par rapport à ce conflit. C'est une

position sage qui permet même à l'Union africaine de se déployer et d'être un acteur en matière de conciliation et de médiation. » Mais la forte abstention des pays africains ne s'explique pas uniquement par la volonté de préserver une neutralité face aux deux blocs. Il y a également une volonté de ne pas froisser la Russie, puissant partenaire commercial et militaire sur le continent, rajoute Michel Galy, professeur à l'Institut des relations internationales à Paris : « Il y a des pays qui sont en train de passer des alliances avec Moscou, fusse par groupe Wagner interposé comme par exemple le Mali ou la Centrafrique. Et puis, il y avait récemment une délégation du Soudan en Russie pour refonder la coopération militaire, voire établir une base russe au Soudan. Donc en pleines tractations, le Soudan n'a aucune envie de se mettre la Russie à dos. »

Tous notent l'abstention du Sénégal, en dépit de sa proximité politique avec la France. Le président Macky Sall – également président en exercice de l'Union africaine – a rappelé dans un communiqué « l'attachement » de Dakar « au respect de l'indépendance et de la souveraineté des États » tout en réaffirmant « son adhésion aux principes du non-alignement ».